



(VAUCLUSE)

DÉCISION

Publié le 22/12/2022

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'APT

Décision n° 001104 portant attribution du marché n° 2023-000001 relatif à la fourniture de carburants en stations-service et prestations annexes sur présentation de cartes accréditives 2023

Vu, la délibération n° 2738 du 20 juillet 2021 par laquelle en application de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, le conseil municipal donne délégation à Madame le Maire afin de lui permettant d'agir en son nom et prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution, le règlement des marchés et des accords-cadres de fournitures, services, travaux.

Vu, l'arrêté n° 012010 du 2 août 2021 donnant délégations de fonction et de signature au Premier Adjoint au Maire, Monsieur Jean AILLAUD, portant notamment pour toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants lorsque les crédits sont inscrits au budget municipal.

Vu, la procédure de consultation adaptée ouverte passée en application de l'article R.2123-1 1° du Code de la Commande Publique pour le marché relatif à la fourniture de carburants en stations-service et prestations annexes sur présentation de cartes accréditives 2023.

Vu, l'avis de marché n° AO-2246-4392 mis en ligne du 12/11/2022 au 03/12/2022 sur le site MarchésOnline.com.

Vu, offres présentées par les opérateurs économiques ci-après désignés :

	Raison sociale	Adresse
1	SIPLEC SA	26, Quai Marcel BOYER BP 80008 - 94859 IVRY SUR SEINE CEDEX
2	MOONGROUP SAS	68 Rue du Faubourg Saint-Honoré 75008 Paris

Vu, le rapport d'analyse des offres portant notation et classement des offres.

DÉCIDE

Article 1^{er} :

L'accord-cadre relatif à la fourniture de carburants en stations-service et prestations annexes sur présentation de cartes accréditives 2023 est attribué à SIPLEC SA.

Fait à APT, le mercredi 21 décembre 2022



Pour le Maire d'Apt
Le Premier Adjoint

Monsieur Jean AILLAUD

Accusé de réception en préfecture
084-21840034-20221221_001104-CC
Date de télétransmission : 22/12/2022
Date de réception préfecture : 22/12/2022